

RECOMMANDATIONS POUR LA PROPHYLAXIE ANTIÉMÉTIQUE EN FONCTION DU POTENTIEL ÉMÉTISANT DE LA CHIMIOTHÉRAPIE INTRAVEINEUSE DANS LE CONTEXTE QUÉBÉCOIS

Ces recommandations sont tirées du [Guide pour la prévention et le traitement des nausées et vomissements induits par la chimiothérapie ou la radiothérapie chez l'adulte](#).

POTENTIEL ÉMÉTISANT	MÉDICAMENT	NVIC AIGUS (dose totale quotidienne)	NVIC RETARDÉS (dose)	COMMENTAIRES
HAUTEMENT (> 90 %) (y compris AC)	Antagoniste NK-1	<ul style="list-style-type: none"> Aprépitant 125 mg p.o. jour 1 Fosaprépitant 150 mg i.v. jour 1 NEPA (nétipitant 300 mg/palonosétron 0,5 mg) p.o. jour 1 	<ul style="list-style-type: none"> Si aprépitant au jour 1 : aprépitant 80 mg die aux jours 2 et 3 	<ul style="list-style-type: none"> Selon le contexte clinique ou le protocole, avec une chimiothérapie à base de cisplatine hebdomadaire (20 ou 40 mg/m²), l'administration d'un antagoniste des récepteurs NK-1 et de l'olanzapine pourrait être facultative. Ondansétron i.v. : < 75 ans : maximum 16 mg/dose, ≥ 75 ans : maximum 8 mg/dose). Pour la combinaison anthracycline et cyclophosphamide, la dose de dexaméthasone pour le contrôle des NVIC retardés pourrait être omise (ASCO) ou réduite (consensus d'experts).
	Antagoniste 5-HT₃	<ul style="list-style-type: none"> Ondansétron 16 – 24 mg p.o. ou 0,15 mg/kg (max : 16 mg) i.v. Granisétron 2 mg p.o. ou 1 mg i.v. Palonosétron 0,5 mg p.o. ou 0,25 mg i.v. 		
	Dexaméthasone*	<ul style="list-style-type: none"> 12 mg p.o./i.v. 	<ul style="list-style-type: none"> Si aprépitant : 8 mg p.o./10 mg i.v. die jours 2 à 4 Si fosaprépitant : 8 mg p.o./10 mg i.v. die au jour 2 et 8 mg p.o./i.v. bid jours 3 et 4 Si NEPA : 8 mg p.o./10 mg i.v. die jours 2 à 4 	
	Olanzapine	<ul style="list-style-type: none"> 5-10 mg p.o. 	<ul style="list-style-type: none"> 5-10 mg p.o die jours 2 à 4 	
MODÉRÉMENT (30 – 90 %) (y compris carboplatine AUC ≥ 4 mg/mL/min)	Antagoniste 5-HT₃	<ul style="list-style-type: none"> Ondansétron 16 mg p.o. ou 0,15 mg/kg (max : 16 mg) i.v. Granisétron 2 mg p.o. ou 1 mg i.v. Palonosétron 0,5 mg p.o. ou 0,25 mg i.v. 		<ul style="list-style-type: none"> Ondansétron i.v. : < 75 ans : maximum 16 mg/dose, ≥ 75 ans : maximum 8 mg/dose).
	Dexaméthasone	<ul style="list-style-type: none"> 8 mg p.o./10 mg i.v. 	<ul style="list-style-type: none"> 8 mg p.o./10 mg i.v. aux jours 2 et 3 (si agents connus pour causer des NVIC retardés, p. ex. cyclophosphamide, doxorubicine, oxaliplatine, carboplatine) 	
FAIBLEMENT (10 – 30 %)	Dexaméthasone	<ul style="list-style-type: none"> 8 mg p.o./i.v. 		<ul style="list-style-type: none"> Autre option : métoclopramide ou prochlorpérazine ou antagoniste des récepteurs 5-HT₃ (ondansétron 8 mg p.o. ou i.v., granisétron 2 mg p.o. ou 1 mg i.v.).
TRÈS FAIBLEMENT (< 10 %)				<ul style="list-style-type: none"> Aucune prophylaxie n'est recommandée.

Commentaires généraux :

- Donner au patient des antiémétiques à prendre au besoin à son domicile après la chimiothérapie.
- Selon le contexte clinique, il pourrait être nécessaire de diminuer la dose des agents antiémétiques. La dose minimale efficace des agents devrait être établie.

Sigles et acronyme: AUC : aire sous la courbe; bid : deux fois par jour; die : une fois par jour; i.v. : intraveineux; mg : milligramme; mL : millilitre; NEPA : nétupitant et palonosétron; p.o. : per os

* Si les patients ne reçoivent pas d'antagoniste NK-1, la dose recommandée de dexaméthasone est de 20 mg au jour 1 et de 8 mg bid aux jours 2 à 4.